

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	11
Objet	CONVENTIONS DE PARTENARIAT
Rapporteur	Marc SEBEYRAN

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 123
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOUJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Amaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
123	0	123	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Annexes :

- Convention de partenariat pour la promotion du Guide des stages et de l'alternance
- Convention de partenariat entre Troyes Champagne Métropole et YVON ASSURANCES ET SERVICES
- Convention de partenariat entre TCM et MLH hôtellerie – B&B Hotels
- Convention-cadre de partenariat entre la maison du patrimoine de Troyes Champagne Métropole et l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)

Exposé :

1. CONVENTION DE PARTENARIAT DU GUIDE DES STAGES ET DE L'ALTERNANCE

Courant 2015, Troyes Champagne Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Troyes et Aube ont lancé en commun, « le Guide des stages et de l'alternance » pour favoriser le recrutement dans les entreprises, des stagiaires et des alternants, poursuivant leurs études sur le territoire aubois.

Ce guide a, à l'époque, retenu l'attention des élus du Pôle Métropolitain qui ont souhaité le dupliquer sur leur territoire respectif, en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur. Afin de mieux promouvoir ce guide auprès des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur, les CCI de l'Yonne et celle de la Haute-Marne se sont jointes à ce projet.

Une convention de partenariat a alors été conclue entre ces différentes entités. Concrètement, ce partenariat se traduit par la création d'un site internet dédié regroupant les offres des différents partenaires. Troyes Champagne Métropole réalise la mise en ligne ainsi que la mise en jour du Guide des stages et de l'alternance sur le site internet dédié.

La convention de partenariat ayant aujourd'hui expirée, il est proposé de renouveler ce partenariat en vue de la promotion du Guide des Stages et de l'Alternance.

Par ailleurs, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, nouvellement arrivée au sein du Pôle Métropolitain, souhaite également participer à cette promotion et devenir partenaire aux côtés des entités précitées.

C'est l'objet de la convention de partenariat annexée.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le renouvellement du partenariat portant sur la promotion du Guide des Stage et de l'Alternance entre les différentes entités susvisées ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous la convention de partenariat jointe en annexe.**

2. PARTENARIAT PRIVILEGIÉ 2022 ENTRE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE ET YVON ASSURANCES ET SERVICES (MGEL)

La Maison des Etudiants (MDE), installée depuis 2009 sur le Campus des Comtes de Champagne, est devenue un lieu incontournable pour les étudiants de l'agglomération troyenne. Chaque année, le service Vie Étudiante de Troyes Champagne Métropole présent dans ce lieu, organise notamment des événements et des animations afin de répondre aux besoins de cette population :

- Le Forum Avenir Étudiant pour favoriser l'orientation, dans le supérieur, des lycéens et des étudiants ;
- Le Guichet Logement Étudiant et le Guichet Unique Étudiant qui doivent permettre aux étudiants primo-arrivants de trouver un logement et effectuer leur(s) démarche(s) administrative(s) avant la rentrée universitaire, sur les pages dédiées via le site www.etudieratroyes.fr ;
- L'évènement d'accueil majeur de la rentrée universitaire : « Les Clés de Troyes » ;
- Les Olympiades Étudiantes (en octobre), compétition de sports ludiques inter-établissements.

Tous ces événements et animations contribuent au dynamisme de la vie étudiante et à l'attractivité du territoire. Pour ces raisons, la YVON ASSURANCES ET SERVICES (MGEL) a souhaité conventionner avec Troyes Champagne Métropole et obtenir un partenariat financier privilégié sur ces événements, dans son secteur d'activité.

La mutuelle accompagnera financièrement Troyes Champagne Métropole pour la bonne organisation des événements que la Communauté d'Agglomération souhaite mettre en place pour l'année 2022-2023, selon des modalités développées dans la convention, annexé au présent rapport.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le partenariat entre la communauté d'agglomération et YVON ASSURANCES ET SERVICES (MGEL) , selon les modalités décrites au sein de la convention jointe en annexe;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer la convention de partenariat privilégié ci-annexée.**

3. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE TCM ET MLH HOTELLERIE – B&B HOTELS

La Maison des Etudiants (MDE), installée depuis 2009 sur le Campus des Comtes de Champagne, est devenue un lieu incontournable pour les étudiants de l'agglomération troyenne. Chaque année, le service Vie Étudiante de Troyes Champagne Métropole présent dans ce lieu, organise notamment des évènements et des animations afin de répondre aux besoins de cette population :

- Le Guichet Logement Etudiant 2022 (en juin et juillet) et Le Guichet Unique Etudiant (début septembre), qui doivent permettre aux étudiants primo-arrivants de trouver un logement et effectuer leur(s) démarche(s) administrative(s) avant la rentrée universitaire, en un lieu unique (à la MDE),
- Les Clés de Troyes, L'évènement d'accueil devenu incontournable (durant 3 jours en septembre) : « Les Clés de Troyes » qui inaugurent la rentrée universitaire,
- Les Olympiades Etudiantes, compétition de sports ludiques inter-établissements, (en octobre)
- Le Biathlon Etudiants.
- Le Forum Avenir Etudiants, dans son édition 2023, (dates à définir),
- Et d'autres évènements en cours de discussion pour 2022.

Tous ces évènements et animations contribuent au dynamisme de la vie étudiante et à l'attractivité du territoire.

Dans cette dynamique, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole est amenée à s'associer à différents partenaires, issus de divers secteurs. A ce titre, MLH HOTELLERIE – B&B HOTELS se propose d'apporter son soutien financier et d'être partenaire de Troyes Champagne Métropole pour l'organisation des évènements cités ci-dessus, dans leur domaine d'activités.

Le partenaire accompagnera financièrement, Troyes Champagne Métropole dans l'organisation des événements estudiantins pour l'année 2022, selon des modalités développées dans la convention financière, jointe au présent rapport.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le partenariat entre la communauté d'agglomération et MLH HOTELLERIE – B&B HOTEL, selon les modalités décrites au sein de la convention jointe en annexe;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer la convention de partenariat ci-annexée.**

4. PARTENARIAT ENTRE LA MAISON DU PATRIMOINE DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE ET L'UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE (URCA)

L'URCA dispense au Campus des Comtes de Champagne à Troyes un Master « Patrimoine et Musées » dont l'objectif est de former des professionnels du patrimoine matériel et immatériel (conservation, traitement, enrichissement, valorisation) et de la culture, destinés à devenir des médiateurs dans le cadre des politiques culturelles officielles.

Cette formation répond aux besoins de professions en perpétuelle mutation en raison notamment des évolutions technologiques et permettant aux étudiants du parcours « médiation culturelle » de ce Master d'obtenir automatiquement la carte de guide conférencier.

L'URCA dispense un autre Master « Langues, Interculturalité et Société étrangères appliquées aux Affaires et à la Culture » (LISÉAC). Ce master forme des professionnels, maîtrisant au moins deux langues, capables de problématiser des enjeux culturels, sociétaux et artistiques dans le monde de l'entreprise ou dans les institutions culturelles.

Parallèlement, la Maison du Patrimoine réalise l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel sur son territoire. A ce titre, elle poursuit un programme d'études du patrimoine sur son territoire, interprète les résultats et met en place de nombreuses actions pour le valoriser.

Troyes Champagne Métropole, à travers la Maison du patrimoine, et l'URCA ont souhaité se rapprocher afin de coordonner des actions communes à destination des étudiants dans le cadre de la valorisation du patrimoine.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER le partenariat entre la communauté d'agglomération et l'URCA, selon les modalités décrites au sein de la convention jointe en annexe;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer la convention-cadre de partenariat ci-annexée.**